

LA
VOIE D'AGRIPPA

DE

Lugdunum au rivage Massaliote

PAR

FLORIAN VALLENTIN

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques
Auxiliaire de la Commission de géographie historique de l'ancienne France



PARIS

HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE

15, quai Malaquais, 15

—
1880

LA
VOIE D'AGRIPPA

DE

Lugdunum au rivage Massaliote

PAR

FLORIAN VALLENTIN

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques
Auxiliaire de la Commission de géographie historique de l'ancienne France



PARIS

HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE

15, quai Malaquais, 15

—
1880

Extrait de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*
N° 5. — Septembre-Octobre 1880



LA VOIE D'AGRIPPA

DE LUGDUNUM AU RIVAGE MASSALIOTE



ES études de géographie ancienne ont pris, à juste titre, depuis quelques années, une place considérable dans les travaux scientifiques. Le tracé des voies romaines et l'emplacement des stations ont plus spécialement été l'objet de sérieuses investigations de la part de nombreux érudits, questions hérissées de difficultés et qui ne sont pas encore définitivement résolues.

La découverte à Valence, en octobre 1879, d'un milliaire ayant très-vraisemblablement appartenu à la voie de Lyon à la Méditerranée, m'a amené à faire quelques recherches sur cette voie. J'ai plus particulièrement porté mon attention sur les milliaires : ils ont presque tous été publiés dans divers ouvrages, mais ils n'ont pas encore été réunis et présentés méthodiquement et suivant l'ordre de leur provenance respective. Cette étude m'a paru offrir quelque intérêt.

Encouragé par la bienveillance avec laquelle la *Commission de géographie historique de l'ancienne France* accueille les plus modestes travaux, je viens soumettre à sa haute appréciation, dans un résumé peut-être un peu trop succinct, le résultat de mes investigations sur la voie romaine de *Lugdunum* à la Méditerranée. Il ne s'agit pas d'une discussion scientifique sur l'emplacement de localités anciennes disparues et sur leur identification avec des localités modernes. Ce sont des constatations matérielles, des faits positifs et non de brillantes hypothèses ou de savantes conjectures que je présente à la Commission. J'ai eu pour constante préoccupation dans cette étude d'emplacer sur le

terrain la voie romaine qui subsiste en partie et dont les souvenirs sont partout vivaces : cette méthode m'a paru de nature à pouvoir résoudre bien des points obscurs (1).

Le géographe Strabon rapporte qu'Agrippa, gendre d'Auguste, avait, pendant son séjour en Gaule (an 734 de Rome, 20 ans avant l'ère vulgaire), fait de *Lugdunum* (Lyon), le point de départ de quatre routes importantes et d'un parcours considérable ; l'une de ces routes conduisait au territoire de Narbonne et au rivage Massaliote, τετραρτη δ'εστιν επι την Ναρβωνιτιν και την Μασσαλιωτικην παραλιαν (2). Cette voie, dont l'ouverture remonte à l'an 734 de Rome, aboutissait en réalité à *Arelate* (Arles) située à la jonction de la voie *Domitia* qui tendait à Narbonne puis en Espagne et de la voie *Aurelia* qui se dirigeait sur Marseille, Nice et l'Italie (3) : d'Arles à la mer, la voie d'Agrippa se confondait par suite avec la voie *Aurelia* (4). Toutefois, la voie de Lyon à Arles pouvait être considérée comme aboutissant ainsi au rivage Massaliote επι την Μασσαλιωτικην παραλιαν. En effet, *Arelate* sous le nom de *Theline* avait été une des dépendances de *Massalia* au temps de sa plus grande prospérité (5) ; en outre, la région qui s'étendait depuis la jonction de la Durance et du Rhône jusqu'à la mer était alors coupée d'étangs, de fondrières, de marais, et Plinie disait avec raison *dubium ne terra sit an pars maris* (6).

La plupart des archéologues, il y a peu de temps encore, malgré le témoignage formel de Strabon, désignaient sous le nom de

(1) J'ai appliqué pour la première fois cette méthode à la voie romaine de l'*Alpis Cottia* (Mont Genève) à Vienne pour la partie qui traversait l'Oisans, et j'ai eu la bonne fortune de pouvoir déterminer le passage de la voie *mas* par *mas*. (*Bull. de l'Acad. Delphinale*, 1877, p. 263 et s.)

(2) Liv. IV, c. 6, parag. 11. Je laisse de côté les expressions επι την Ναρβωνιτιν pour ne m'occuper spécialement de την Μασσαλιωτικην παραλιαν.

(3) Voir les Itinéraires : *Via Aurelia a Roma per Tusciam et Alpes maritimas Arelatum usque* dit l'Itinéraire d'Antonin.

(4) Un milliaire trouvé à Arles indique que le bornage de la voie d'Arles à Marseille aurait été non pas réparé, mais exécuté, pour la première fois en 435, sous l'administration d'Auxiliaris, préfet du prétoire des Gaules pendant le 15^e consulat de Théodose II ; *Bull. des Soc. Sav.*, 7^e série, t. 1. p. 243. (savant article de M. Mowat). Ne s'agirait-il pas plutôt d'une voie nouvelle que de la voie *Aurelia* ?

(5 et 6) E. Desjardins, *géogr. hist. et adm. de la Gaule romaine*, t. 1, p. 196 et s. ; *Massalia* avait étendu sa domination sur une partie de la basse Provence : *Avenio* et *Cabellio* (Avignon et Cavaillon) en avaient été comme les postes avancés ; c'est pour cela que l'on voit sur la Table de Peutinger à la gauche du Rhône et au-dessus du nom de Marseille cette indication significative GRETIA. *Ibid.*

Domitia, la voie créée par Agrippa de Lyon à Arles : M. Herzog a le premier fait justice de cette singulière erreur (1).

Avant la création d'Agrippa, il existait de toute antiquité le long du Rhône une route, sur la rive gauche. Les intrépides négociants de Tyr, de Rhodes et plus tard de Massalia l'avaient, sans doute, frayée pour pénétrer dans l'intérieur de la Gaule et jusque dans le nord de la Germanie (2); c'est cette route que dut suivre Annibal depuis le pays des Volkes jusqu'à l'Isère (3). Les travaux d'Agrippa ne se bornèrent pas à la rectification et à l'amélioration de la voie antique, car ils n'auraient pas été dignes d'être mentionnés par Strabon et surtout d'être mis en parallèle avec les travaux effectués pour établir des voies d'un parcours immense qui, partant aussi de Lyon, tendaient, l'une à travers les Cévennes et les montagnes d'Auvergne, jusqu'au fond de l'Aquitaine, l'autre au Rhin vers sa jonction avec la Meuse, et la troisième jusqu'à l'Océan, vis à vis l'île de Bretagne (4). Agrippa créa, sans doute, sur bien des points, une voie nouvelle plus directe et plus courte que l'ancienne (5); le passage des cours d'eaux importants ou souvent redoutables, l'établissement de la chaussée d'Avignon à Arles, à travers une région alors envahie par les divagations de la Durance, nécessitèrent vraisemblablement des travaux d'art considérables et dispendieux (6).

La voie d'Agrippa, au sortir de Lyon, traversait d'abord la Saône (*Arar* ou *Saucona*) puis ensuite le Rhône (*Rhodanus*) dont

(1) *Galliae Narbonensis provinciae romanae historia, descriptio, institutorum expositio*. Lipsiae, 1864, in-8°, 2^e p., p. 141; voir aussi Mommsen *hist. des Romains* (trad. Alexandre), t. 5, p. 127; Allmer, *inscr. antiq. de Vienne*, t. 1, p. 181 et s.; — Cazalis de Fondouce *sur quelques bornes milliaires de la portion de la voie domitienne qui s'étend dans le département de l'Hérault*, 1876, in-8°. — On est tout surpris de trouver encore, en 1880, cette erreur dans le compte rendu du Congrès Archéologique de 1879, tenu à Vienne (Isère).

(2) Alise, d'après la légende, aurait été fondée par l'Hercule Tyrien, c'est-à-dire par les commerçants de Tyr : Diod. liv. V, 24.

(3) Polybe III, 41 et s. — Dans une lettre de Plancus à Cicéron, il est fait mention d'une route le long du Rhône : Cicér. *ad. fam.*, lib. X, ep. 23. Le Rhône, malgré sa rapidité, était aussi une voie importante et fréquentée, Strabon IV, c. 2, parag. 2, 14; Amm. Marcel. XV, XI, 17.

(4) Strabon IV, c. 6, parag. 11.

(5) Le tracé de cette ancienne voie le long du Rhône paraît indiqué en partie dans Strabon IV, c. I, parag. II; d'Arles elle tendait à Cabellio, Cavaillon, sans doute le long des coteaux pour éviter les divagations de la Durance : à Cavaillon on traversait la Durance au moyen d'un bac; la voie passait ensuite à Avenio, à Arausio, à Aeria, à Valentia, à Vienna et de là à Lugdunum.

(6) E. Desjardins *op. laud.* 1, p. 196 et s., sur la situation de cette région à l'époque romaine.

elle suivait la rive gauche dans tout son parcours (1); elle côtoyait le fleuve souvent à une faible distance, tantôt traversant la plaine dans la partie élevée, tantôt et le plus généralement tenant le pied des coteaux, mais partout elle était en dehors de la zone d'inondation du fleuve. La voie franchissait un certain nombre de cours d'eau (2), dont les plus importants sont cités par les géographes anciens, ainsi, l'Isère (*Isara*), la Drôme (*Druna*), la Sorgues (*Sulgās* ou *Vindalicius*) et la Durance (*Druentia*) (3): elle pénétrait successivement dans les territoires des *Allobroges*, des *Segalauni* ou *Segovellauni*, des *Tricastini*, des *Cavares* et des *Salyes*, territoires qui formaient les cités et colonies de *Vienna* (Vienne), de *Valentia* (Valence), d'*Augusta* jadis *Neomagus* (St-Paul-Trois-Châteaux), d'*Arausio* (Orange), d'*Avenio* (Avignon) et d'*Arelate* (Arles) (4).

Cette voie a dû raccorder, par leur extrémité, les diverses routes qui, des Alpes Graies et Cottiennes venaient aboutir sur les rives du Rhône à *Vienna*, à *Valentia* et à *Ernaginum* (St-Gabriel) (5).

La voie d'Agrippa est mentionnée en entier dans la *Table de*

(1) Le point de départ était-il seulement au confluent? Quelques érudits, à la suite de d'Anville, frappés par une grande similitude de nom, avait emplacé les deux stations de la voie entre *Valentia* et *Acunum* sur la rive droite du Rhône, par suite la voie aurait, sur un parcours très-restreint, franchi deux fois ce grand fleuve; c'était pour éviter le passage de la Drôme, disait-on irrévérencieusement dans notre région. Ces érudits n'avaient pas visité les lieux, n'avaient pas eu connaissance de milliaires découverts sur notre rive, c'est leur excuse. Je ne tenais à signaler cette opinion que pour mémoire, car elle a été depuis abandonnée franchement par ces auteurs — on sait avec quel soin et avec quels longs détours les Romains évitaient ces passages que nécessitaient des travaux d'art dispendieux.

(2) Les principaux sont: l'Ozon, la Gère, l'Auron, le Bancel, la Galaure, l'Isère, la Véoure, la Drôme, le Roubion, la Berre, le Lez, l'Aigues, la Sorgues et la Durance.

(3) E. Desjardins, *op. laud.*, t. 1, p. 196 et s. et autorités citées.

(4) E. Desjardins, *ibid.*, t. 2, p. 140 et s.

(5) 1° La voie de l'*Alpis Graia* (Petit St-Bernard) à *Vienna*, par *Lemencum* (quartier de Lemenc à Chambéry), *Bergusium* (Bourgoïn), etc.;

2° La voie de l'*Alpis Cottia* (Mont-Genèvre) à Vienne par *Brigantio* (Briançon), *Cularo* (Grenoble), etc.;

3° La voie de l'*Alpis Cottia* à *Valentia* par *Brigantio*, *Ebrodunum* (Embrun), *Vapincum* (Gap), *Dea* (Die), etc.;

4° La voie de l'*Alpis Cottia* à *Ernaginum* en suivant la Durance par *Brigantio*, *Ebrodunum*, *Segustero* (Sisteron), *Apta Julia* (Apt), etc.

Voir d'ailleurs les Itinéraires. — J'espère compléter mon travail en étudiant ces diverses routes. — Je signale en passant un excellent mémoire, encore peu connu en France, émanant d'un de mes amis *Luigi Vaccarone* et intitulé: *Le vie delle Alpi Cozie, Graie, Pennine negli antichi tempi*, Torino, 1880, 43 p. in-8°.

Peutinger et en partie dans l'*Itinéraire d'Antonin*, sur les vases des *Aquae Apollinares*, et dans l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* qui nous ont conservé les noms de ses stations à des époques diverses (1) ; on connaît un certain nombre de milliaires qui lui ont appartenu. Cette voie subsiste encore sur différents points sous les noms caractéristiques de *vimaine*, *vimagne*, de *chemin ferré*, de *chemin des Romains*, etc. Aussi est-il facile de retrouver son tracé dans la plus grande partie de son parcours.

I. — STATIONS

La voie d'Agrippa rencontrait successivement, d'après les Itinéraires, 16 stations de *Lugdunum* (Lyon) à *Arelate* (Arles). Je ne puis, dans ce travail succinct, ni résumer, ni même exposer les opinions émises sur l'identification de ces stations avec des localités modernes. Je me suis borné à indiquer les assimilations qui m'ont paru les plus vraisemblables d'après le tracé et la direction de la voie et l'étude comparée des milliaires et des Itinéraires, et sur divers points, j'ai cru devoir proposer des solutions nouvelles (2). Les distances des localités modernes que j'indique

(1) Les noms sont en outre mentionnés soit dans les textes épigraphiques, soit par les auteurs et plus particulièrement par l'anonyme de Ravenne (voir Jacobs *Gallia ab Anonymo Ravennate descripta* Parisiis, 1858, 66 p.). En ce qui touche les Itinéraires, je me suis servi des éditions les plus estimées et plus particulièrement de la splendide édition de la Table de Peutinger en chromo-gravure, publiée avec le plus grand soin et enrichie de notes savantes et considérables, par M. Ernest Desjardins, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont la haute compétence et la profonde autorité en géographie ancienne sont si justement appréciées : je m'estimerai très-heureux que ce modeste travail ait quelque intérêt pour cet éminent géographe.

Pour l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, j'ai consulté les listes des mss. de Paris et de Vérone, revues, comparées et corrigées par un des érudits les plus distingués de la Société des antiquaires de France, M. Anatole de Barthélemy, dans une remarquable notice insérée dans la *Revue Archéologique*, août 1864, p. 98 et s. Je noterai par p (Paris) et v (Vérone) les différences entre les deux listes.

(2) La Bibliographie demanderait quelques développements : je signale plus particulièrement : d'Anville, *notice de l'anc. Gaule tirée des mon. rom.* ; — Lapie, *Rec. des Itin. anc.* ; — Walckenaer, *géogr. anc. et comparée des Gaules* ; — L. Renier, *Itin. rom. de la Gaule* ; — A. Jacobs, *Gallia ab Anonymo Ravennate descripta* ; — A. Bertrand, *les voies rom. de la Gaule, résumé du travail de la commission de la topogr. des Gaules* ; — Dict. Arch. de la Gaule, *époq. celt.* ; — E. Desjardins, *Table de Peutinger*, édit. in-fol. ; — Herzog, *op. laud.*, p. 142 ; — A. Macé, *mém. sur la géogr. du Dauph. et de la Savoie avant et pendant la domin. rom.* ; — Aurès, *concordance des vases Apollinaires et de l'Itinér. de Bordeaux à Jérusalem dans toutes les parties qui leur sont communes et compar. de ces textes avec l'Itin. d'Antonin*

comme correspondantes aux stations romaines, concordent aussi exactement que possible avec les distances des Itinéraires; on ne saurait rencontrer une précision mathématique, car on ignore le lieu précis où était la station, et, en outre, les fractions de milles ne sont pas indiquées sur les Itinéraires (1).

LUGDUNUM, Lyon, sur le coteau de Fourvières, *Lugdunum Segusiavorum caput Galliarum*, — *colonia Copia Claudia Augusta Lugdunensium*;

I. — VIGENNA P. XVI milles de *Lugduno* (23,704 m.), VIENNA A. à XXIII milles de *Lugdunum* (34,074 m.) et par une voie abrégée *per compendium* à XVI milles de cette ville, — Vienne (Isère), *Vienna Allobrogum, colonia Julia Viennensium*(2);

II. — FIGLINIS P. à XVII et plutôt à XVIII milles de *Vigenna* (26,667 m.), — Saint-Rambert-d'Albon (Drôme);

III. — URSOLIS A. à XXVI milles de *Vienna* (38,519 m.), — Saint-Vallier (Drôme);

IV. — TEGNA P. à XVI et plutôt à XVII milles de *Figlinis* (25,185 m.), — Tain (Drôme);

V. — VALENTIA P. à XIII milles de *Tegna* (19,259 m.); A. à

et avec la Table Théodosienne;—Allmer, *op. laud.*, 1 p. 181;—Brouchoud, *des voies de comm. entre Vienne et Lyon* (Cong. Arch. 1879, p. 78 et s.);—Delacroix, *Statist. de la Drôme*; — Ludovic Vallentin, *Rap. sur le projet d'étud. topogr. du dép. de la Drôme à l'époque gallo-romaine*; — Long, *rech. sur les antiq. rom. du pays des Vocontiens*, p. 20 et s.; — De Coston, *Hist. de Montélimar*, 1 p. 15; — Bouche, *Chorographie de la Provence*;—Dict. top. de la Provence et du Comtat;—Statistique des B.-du-Rhône, etc.

(1) Les distances sont vérifiées sur la Carte de l'Etat-Major, feuilles de *Lyon, St-Etienne, Valence, Privas, Orange, Avignon, Arles*. — Je me suis aussi servi des anciennes cartes de Cassini, de Capitaine, etc.

ABBREVIATIONS: P. signifie *Table de Peutinger*; A., *Itinéraire d'Antonin*; H., *Itin. Hierosolymitain*; V. A., *Vases des Aquae Apollinares*.

(2) Il y avait ainsi deux voies de Lyon à Vienne; la plus longue créée postérieurement à l'autre, suivait le Rhône, rive droite, et la distance de l'itinéraire est exacte. La seconde seule mentionnée sur la Table, et plus tard appelée *compendium*, est sans contredit la voie créée par Agrippa; Sénèque en parle *Apologok.* 6: la distance de 16 milles est insuffisante, car il y a, à vol d'oiseau, plus de 23 k. de Lyon à Vienne: il faut admettre qu'on avait atteint Lyon, dès qu'on était parvenu sur son territoire et que cette limite était à XVI milles de Vienne. D'après Strabon *loc. citat.* la vieille voie, rectifiée ensuite par Agrippa, avait de Vienne au confluent de la Saône et du Rhône, environ 200 stades, près de XXIV milles (35,556 m.) distance assez exacte. La voie d'Agrippa devait avoir à peu près la même longueur; son tracé est encore visible surtout dans le temps des grandes sécheresses. Voir Allmer, *op. laud.* 1 p. 181. Par la voie ferrée, il y a 32 k. de Lyon à Vienne.

XXII milles d'*Ursolis* (32,593 m.), — Valence (Drôme), *colonia Valentia* (1);

VI. — *UMBENNO* (*mutatio*) H. à VIII milles de *Valentia* (13,333 m.), — les Battendons, hameau de la commune d'Etoile;

VII. — *BATIANA* P. à XVIII de *Valentia* (26,667 m.). *BANTIANIS* v. et *VACIANIS* p. (*mutatio*) H. à XII et plutôt à VIII d'*Umbenno* (13,333 m.). — Bance, quartier de la commune de Saulce (Drôme);

VIII. — *ACUNUM* P. *ACUNO* (*mansio*), H. à XII milles [XI sur le mss. de Vérone] de *Batiana*, *Bantianis* ou *Vacianis* (17,778 m.), — Montélimar (Drôme), au quartier d'Aygu (2);

(1) La Table porte de *Vienna* à *Valentia* XLVI milles, l'Itinéraire XLVIII; la distance de l'Itinéraire est seule exacte: il faut donc rectifier la Table et porter la distance de *Vienna* à *Valentia* à XLVIII ou 71,112 mètres par la voie ferrée, la distance est de 74 k.; elle est de 70 k. 1/2 par la route. Les corrections que je propose me paraissent confirmées par l'étude comparée des milliaires.

Un milliaire trouvé en place au-dessous de Tain (n° 11) et portant le chiffre XXXVIII indique que le XXXV^e mille était à Tain et, comme il y avait exactement XIII milles de *Tegna* à *Valentia*, il en résulte que la distance de *Vienna* à *Valentia* était, par la voie romaine, de XLVIII milles. — Cette opinion est encore confirmée par le milliaire du Pont-de-Bancel (n° 7) trouvé en place, et qui porte XXIII milles (distance exacte de Vienne à ce point); du Pont-de-Bancel à Tain, il y a 18 k. ou XIII milles, soit XXXV milles de Vienne — de *Tegna* à *Figlinis*, la table porte XVI milles, ou 23 k. 1/2 ce qui emplacerait *Figlinis* à IV milles en amont du Pont-de-Bancel, c'est-à-dire en rase campagne, mais en lisant, comme je le propose, XVII milles, on arrive à St-Rambert-d'Albon qui me paraît correspondre à la station de *Figlinis*. Il y aurait ainsi de *Valentia* à *Figlinis* XXX milles, distance exacte: il en résulte que XVIII milles séparaient encore *Figlinis* de *Vienna*, distance exacte: ce qui fait de *Vienna* à *Valentia* XLVIII milles.

L'examen de ces mêmes milliaires confirme l'identification d'*Ursolis* avec St-Vallier.

Ces constatations et ces faits, qui n'ont pas encore, à ma connaissance du moins, été signalés, seront faciles à contrôler, en emplaçant sur le terrain, la voie romaine qui subsiste sur bien des points.

(2) La distance de *Valentia* à *Acunum* est de XXX milles dans la Table (44,445 m) distance exacte; c'est donc par erreur qu'on lit dans le Hierosolymitain XXXIII milles, et, sans grand effort, on voit que la distance d'*Umbenno* à *Bantianis* doit être réduite de XII à IX milles. Le milliaire de la Paillasse (n° 13) indique que la station d'*Umbenno* se trouvait à 3 milles plus bas; et d'après la direction et le tracé de la voie et ses souvenirs (elle était un peu à l'ouest de la route actuelle et se confondait même sur certains points), il faut emplacer *Umbenno* aux Battendons ou vers les Battendons, distance exacte de Valence. Jene d'spas que *Umbenno* et les Battendons soient la même localité, la station devait être dans cette direction. A l'époque gauloise la population d'*Umbenno* habitait sans doute les hauteurs où est située Etoile; avec la domination romaine, la population se porta dans la plaine et tout naturellement, sur les bords de la voie. Lors des Barbares, les habitants se réfugièrent dans le vieil oppidum gaulois qui devint une véritable place forte au moyen âge. Cela n'est pas une

IX. — NOVEM CRARIS p. ou NOVENCRARES v. (*mutatio*), H. à XV [X sur le mss. de Vérone] et plutôt à XII d'Acuno (17,778 m.) — Le Logis de Berre, hameau des Granges Gontardes (Drôme);

X. — SENOMAGO P. à XVIII milles d'Acunum (26,667 m.), — St-Pierre de Sénos, hameau de Bollène (Vaucluse);

XI. — ADLETOCE (*mutatio*) H. à X et plutôt à VIII milles de *Novemcraris* (11,862 m.). — Le passage du Lez à Bollène ou peut-être un peu au levant de ce bourg;

XII. — ARUSIONE P. à XV milles de *Senomago* (22,215 m.). ARAUSIONE (*civitas*) H. à XIII milles [X sur le mss. de Vérone] d'Adletoce, (19 259 m.) — Orange (Vaucluse), *Arausio Cavarum*, *Colonia Firma Julia Secundanorum* (1);

hypothèse et divers érudits ont constaté ce même fait sur bien des points de la France; aujourd'hui avec le chemin de fer, la population d'Étoile descend dans la plaine et se rapproche de la voie ferrée. J'ajoute que la plaine des Battendons est un lieu où l'on rencontre des antiquités romaines. — Quelques auteurs, séduits par une similitude (?) de noms, entre *Umbenno* et *Ambonil* ont identifié ces deux localités : la voie n'a jamais pu, ni dû passer à *Ambonil* qui est à une grande distance de son parcours : il suffit de voir les lieux.

Bance conserva quelque importance jusqu'au moyen âge, dans une bulle de 1179, elle est encore appelée *Bancianis* : à Bance ont été trouvés une colonne milliaire (n° 14) et de nombreux antiques; la voie romaine y est encore visible, on peut la suivre presque jusqu'à la Drôme et on remarquera qu'elle se dirige vers les Battendons.

C'est la localité de Baix en Ardèche qui avait fait emplacer sur la rive droite du Rhône *Umbenno* à Beauchastel et *Batiana* à Baix, et par suite traverser 2 fois le fleuve entre *Valentia* et *Acunum*, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Acunum par similitude de noms assimilé à *Ancone* sur les bords du Rhône ne peut s'emplacer qu'à Montélimar, où ont été trouvés une colonne milliaire, divers antiques et où le tracé de la voie est connu : la station était au quartier de Notre - Dame d'Aygu; au moyen âge, un couvent du nom d'*Aygunum*, dérivation évidente d'*Acunum*, s'éleva sur l'emplacement de la station délaissée pour les hauteurs de *Montilium* par les habitants. *Ancone* est un village récent en pleine zone d'inondation du Rhône.

(1) La distance d'*Acunum* à *Arausio* est, d'après la Table, égale à XXXIII milles (48,889 m.); d'après le Hiérosolymitain, elle serait de XXXVIII milles (56,297 m.): la distance de la Table est la seule exacte: elle représente bien l'intervalle qui sépare Montélimar d'Orange en suivant le tracé encore visible sur bien des points de la voie romaine: par le chemin de fer la distance n'est que de 52 kil., on peut se rendre compte sur la carte de la différence de chaque tracé. — L'emplacement des stations ne saurait présenter aucune difficulté sérieuse; il est aussi certain qu'il est possible de l'être. Sur l'Itinéraire la distance d'*Adletoce* à *Arausio* étant la seule exacte, il est facile de rectifier les chiffres d'*Adletoce* à *Acunum* en emplaçant sur le terrain la voie qui subsiste encore en grande partie dans ce parcours (on doit écrire *Adletoce* en un seul mot, *ad* étant, comme l'a démontré Zeuss, un préfixe gaulois, *gram. Celt.*, 2^e édit., p. 865). *Senomago* a été assimilé par M. E. Desjardins (p. 47, col. 3) à *Neomagus* devenu plus tard *Augusta Tricastinorum*; la voie romaine n'a jamais passé à St-Paul-Trois-Châteaux qui était desservi par un embranchement qu'indique encore la

XIII. — CYPRESSATA *p.*, CEPRESSATA *v.* (*mutatio*) H. à XV (22, 215 m.) d'*Arausione*, — le Pont de Sorgues (Vaucluse);

XIV. — AVENNIONE P. à XV et plutôt à XX milles d'*Arusione* (29,630 m.), AVENIONE *p.*, AVINIONE *v.* (*civitas*) H. à V milles de *Cypressata* (7,407 m.), — Avignon (Vaucluse), *Colonia Avenio Cavarum* (1);

XV. — BELLINTO (*mutatio*) H. à V milles d'*Avennionne* (7,407 m.), — Barbentane (Bouches-du-Rhône);

XVI. — ERNAGINA P. à XV milles d'*Avennionne* (22,215 m.), ARNAGINE *p.*, ARNAGENE *v.* (*mutatio*), H. à X milles de *Bellinto* (14,815 m.), ERNAGINO A., ERNAGINUM V. A., — Saint-Gabriel, hameau de Tarascon (Bouches-du-Rhône);

XVII — ARELATO P. à VI milles d'*Ernagina* (8,889 m.), ARELATA A., ARELATA V. A. à VII milles d'*Ernagino* ou *Ernaginum* (10,370 m.), ARELLATE *p.*, ARELATE *v.* (*civitas*) H. à VIII ou VIII milles d'*Arnagina* (11,852 m. ou 13,333 m.), — Arles (Bouches-du-Rhône), *Arelate Salyum, colonia Julia Paterna Arelatensium Sextanorum* (2).

carte de Cassini; d'après les distances *Senomago* correspond exactement à St-Pierre de Senos dont le nom était d'ailleurs bien significatif par lui-même. (un peu au nord du village actuel). A l'époque de l'Itinéraire, *Senomago* avait fait place aux deux stations d'*Adletoce* et de *Novemcraris* qui partageaient mieux la distance entre *Acunum* et *Arausio*; et *Adletoce*, correspondant à Bollène ou à côté, *Novemcraris* doit s'emplacer au Logis de Berre, au passage de la Berre, où a été trouvé un milliaire (voir plus loin n° XVII), et la correction de l'Itinéraire est facile. M. Ludovic Vallentin pense avec quelque raison que le nom *Novemcraris* a été altéré par le copiste et propose de lire *Novembaris* ou *Novenbaris* ou *bares*: cependant le mss. de Paris et celui de Vérone portent *Craris* et *Crates* — Je ne crois pas, comme quelques personnes l'ont soutenu, que les stations de *Novemcraris* et d'*Adletoce* se rapportent à une voie autre que celle où était située *Senomago*; il s'agit toujours de la voie d'Agrippa. Une seule station n'était plus suffisante à l'époque de l'Itinéraire.

(1) D'après la Table, la distance d'*Arusione* à *Avennionne* est de XV milles et elle est d'après l'Itinéraire de XX milles: la distance d'Orange à Avignon n'a jamais pu être réduite à XV milles, et les XX milles de l'Itinéraire représentent très-exactement le véritable parcours entre ces deux villes en suivant le tracé de la voie romaine.

(2) *Ernaginum* était un centre important, il se trouvait, en effet, au carrefour de quatre routes. ainsi qu'on peut le constater par les divers itinéraires. La distance d'*Ernaginum* à *Arelate* n'est pas exactement la même dans les itinéraires: la Table, les Vases des *aquae Apollinares* portent VI milles, l'Itinéraire d'Antonin VII, le Hierosolymitain VIII sur le mss. de Paris et IX sur celui de Vérone. La distance exacte concordant avec le tracé de la voie est celle de VIII milles. La voie de Lyon à Arles ne passait pas à Tarascon traversée par une autre voie (voir les Itinéraires), et qui est à 5 kil. de St-Gabriel.

Les voyageurs qui se rendaient sur la rive droite du Rhône étaient obligés de franchir le fleuve à Arles même sur un pont dont l'existence

La voie d'Agrippa avait ainsi de la limite du territoire de *Lugdunum* à *Arelate* CLXX milles ou 251 kil. 855 mètres (1), aujourd'hui on compte de Lyon à Arles 266 kil. par la voie ferrée et 258 kil. par la route nationale.

II. — MILLIAIRES

Les milliaires découverts jusqu'à ce jour sur la voie de Lyon à Arles sont au nombre de dix-sept; quelques uns ont malheureusement disparu. Je les reproduis suivant l'ordre de leur provenance respective de Lyon à Arles (2).

I. — LYON, — à la *Guillotièrè*, tronçon de colonne, très-fruste, brisé par en haut, placé à l'angle d'un champ, près de la petite chapelle de St-Alban-de-Bron, du côté nord, au bord du chemin (3):

..... | m A X A V |

II. — LYON, — à la *Guillotièrè*, tronçon de colonne employé comme borne, brisé par en bas depuis son appropriation à cet usage, couronné au moyen d'une profonde et large entaille circulaire d'une sorte de chapiteau barbare en forme de cône renversé; découvert au siècle dernier dans les démolitions de l'ancienne église de la *Guillotièrè*, servait, en 1854, de bote-routé, à

a été plusieurs fois constatée historiquement et dont les culées subsistent encore aujourd'hui. Il n'y avait pas alors de pont entre Tarascon et Beaucaire (*Tarasco* et *Ugernum*), mais comme le quatrième vase des *Aquae Apollinares* mentionne une voie directe d'*Ugernum* à *Glanum* (St-Rémy), etc., il est à peu près certain que l'on pouvait franchir le Rhône au moyen d'un bac entre Tarascon et Beaucaire; c'était un raccourci pour les voyageurs pressés.

D'Arles à Marseille, il y avait encore 80 milles à parcourir en suivant la voie *Aurelia* qui passait à *Fossis Marianis* (Fos) et à *Calcaria* (Calas).

(1) Ainsi que je l'ai dit plus haut, page 8, note 2, cette limite était à XVI milles de Vienne (23,704). Je prie le lecteur de se rapporter à cette note. La voie de Lyon à Arles aurait eu ainsi environ CLXXVIII milles ou 263 k. 707 m., plutôt moins que plus.

(2) Dans quelques milliaires un certain nombre de lettres sont plus ou moins incomplètes. Ne pouvant les reproduire dans l'impression en leur état actuel de mutilation, je les donnerai toutes entières, même celles qui ne sont représentées que par de très-petites parties d'elles-mêmes. Voir sur ces milliaires Herzog *op. laud.*, 2^e p., p. 141 et s. Un grand nombre ont été publiés par M. Allmer.

(3) Hauteur au-dessus du sol, 0 m. 50 c.; diamètre, 0,45 c. — L'église de St-Alban paraît en grande partie construite avec des matériaux romains, apportés vraisemblablement des bords du Rhône. Allmer *op. laud.* 1 p. 170 et atlas n° 234-21.

droite du portail d'une auberge de la rue des Asperges, — depuis lors perdu :

IMP·CAES | FL·VAL | CONSTANTINO | P·F· | auG· |
dIVi | constantii | aug | pii | filio | m·p...

Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino pio, felici, Augusto, divi [Constantii augusti, pii, filio],

[*Millia passuum...*] (1).

III. — SOLAISE (Isère). — Colonne employée depuis longtemps à supporter une croix, au point d'intersection de deux chemins, à peu de distance, au couchant du village :

TI·CLAVDIVS·DRVSI·F· | CAESAR·AVGVST | GERMA-
NICVS | PONT·MAX·TR·POT·III | IMP·III·COS·III·P·P |
VII.

Tiberius Claudius, Drusi filius, Caesar, Augustus, Germanicus, Pontifex maximus, tribunicia potestate tertium, imperator III, consul III, pater patriae,

[*millia passuum*] VII (2).

IV. — VIENNE (*Vienna*). — Colonne trouvée en 1820, à 4 kil. au midi de la ville, près du pont établi pour le passage de la route de Marseille sur le ruisseau de la Gerbolle (non loin de St-Christ), au bord duquel elle gisait renversée; transférée à cette époque dans une ferme de M. Dambuyant, au village de l'Isle et employée pour soutenir l'angle d'un hangar :

IMP·caes·T·AE | LIO·hadRIANO | ANTONINO·AVG·
pio·p·p·p·maX·TRIB· | P·VII·cos·III | III.

Imperatori Caesari Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto, pio, patri patriae, pontifici maximo, tribunicia potestate septimum, consuli IV,

[*millia passuum*] III (3).

(1) Hauteur 1 m. 15 c.; diamètre 0,48 c.; de Boissieu *inscr. antiq. de Lyon*, p. 371; Allmer I p. 151 et atlas n° 36 bis.

(2) Hauteur 2 m. 50 c.; diamètre 0,60 c. et 0,65. — Ce milliaire est daté de l'an 43. — VII milles équivalent à 10,360 m. Solaise est situé à 14 k. de Vienne, le milliaire n'est plus à sa place. Chorier *hist. du Dauphiné* I p. 233; Charvet *Fastes*, édit. Savigné, p. 73; de Boissieu *op. laud.* p. 366; Desjardins *l'able de Peutinger* p. 46; Allmer I p. 34 et atlas n° 29, Wilmanns 831 etc... Le milliaire de Solaise appartient, ainsi que les deux précédents, à la voie d'Agrippa; on en a trouvé aucun sur l'autre voie.

(3) L'inscription remonte à l'an 145. III milles font 4.444 m.. le milliaire était vraisemblablement en place; haut. 2 m., diam. 0 55 c. Allmer I p. 63 et atlas n° 30 bis. — Une autre colonne pareille trouvée en même temps, transportée aussi chez M. Dambuyant, où après avoir été sciée dans toute sa longueur et retaillée sur ses bords, elle forme les montants d'une porte charretière; la face tournée dans œuvre présente peut-être quelque inscription. Allmer *eod loc.*

V. — LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON (Isère). — Fragment de colonne trouvé dans la plaine de Sablons, au midi du Péage, près du grand chemin, — perdu :

Augustis nn | fl. val. constantio | et galerio val. | maximiano et | NOBILISSIMIS | CAESARIBVS | FLAVIO valerio | SEVERO et gal | val · maXIMino | m p...

[*Augustis nostris Flavio Valerio Constantio et Galerio Valerio Maximiano et*] *nobilissimis Caesaribus, Flavio [Valerio] Severo [et Galerio Valerio] Maximino ;*

[*millia passuum...*] (1).

VI. — CHANAS (Isère). — Colonne mutilée par en haut, anciennement dans le cimetière, actuellement sur la place publique :

Imp. caes. t. ae | LIO · HADRIA | NO · ANTONINO | AVG PIO · P · P · M | TRIB · P · VII · CS IIII | XIII.

[*Imperatori Caesari Tito Ae*] *lio Hadriano Antonino Augusto, Pio, patri patriae, pontifici maximo, tribunicia potestate septimum, consuli IV,*

[*millia passuum*] *XIIII* (2).

VII. — BEAUSEMBLANT (Drôme). — Colonne trouvée en 1806 au pont du ruisseau de Bancel, lors des fouilles pour établir le pont, près du village du même nom, — transportée dans le jardin de la préfecture, à Valence, où elle est actuellement :

IMP · CAESAR | G · IVL · VERVS | MAXIMINVS · P · F · | AVG · GERM · SARM · | DAC · MAX · ET · G · | IVL · VERVS | MAXIMVS | NOBILISS | CAES | MP | IIIXX.

Imperator Caesar Gaius Julius Verus Maximinus, pius, felix, Augustus, Germanicus, Sarmaticus, Dacicus maximus, et Gaius Julius Verus Maximus, nobilissimus Caesar,

(1) Ce milliaire est antérieur au 25 juillet 306, époque de la mort de Constance, l'un des Augustes : j'ai emprunté cette restitution à M. E. Desjardins dans un savant article paru dans la *Revue archéologique*, avril 1880, p. 305. M. Allmer avait proposé cette lecture : [*Imperatoribus Caesaribus dominis nostris Flavio Valerio Constantio et Galerio Valerio Maximiano piis, felicibus, invictis, augustis et, nobilissimis Caesaribus Flavio Valerio Severo et Galerio Valerio Maximino, millia passuum...*] t. I, p. 138 et atlas n° 34. Ce texte est connu par un mss. de Schneider, notes et dessins, appartenant à la bibliothèque de Vienne en Dauphiné. Le Péage-de-Roussillon est à 26 kil. de Vienne.

(2) La colonne est surmontée d'un couronnement conique très-élevé, au sommet est fixée une croix en fer ; hauteur 1 m. 50 c., diamètre 0,55 c. Le milliaire est de l'an 145 ; les XIV milles équivalent à 20,741 mètres.

Chanas est à 26 kil. de Vienne : le milliaire n'était donc plus en place. Chorier *hist.* I p. 233 ; Maffei *Mus. Veronens.* p. 420 ; Charvet *Fastes* p. 72 ; Ailmer I p. 64 et atlas n° 30.

[*millia passuum*] XXIII (1).

VIII. — SAINT-VALLIER (*Ursolis*) (Drôme). — Colonne transportée à Lyon vers le milieu du XVII^e siècle « pour satisfaire la curiosité du cardinal Alphonse de Richelieu; » au temps de Chorier, elle était « sur le rivage de la Saône qui regarde le Dauphiné », — depuis lors perdue :

Ti. CLAVDIVS·drusi·f· | CAESAR·augustus | GERMANICVS | PONT·MAX trib·pot·... | IMPERATOR·...cos·... | P·P | XXV.

Tiberius Claudius [Drusi filius], Caesar. [Augustus], Germanicus, Pontifex maximus [tribunicia potestate...] imperator... [consul...] pater patriae,

[*millia passuum*] XXV (2).

IX. — ERÔME (Drôme). — Tronçon de colonne en marbre rouge, servant jadis de support au bénitier placé à droite en entrant dans l'église : un cordon qui le termine, au-dessus de l'inscription, fait voir que lors de sa transformation en borne milliaire, il a été retourné de bas en haut ; — aujourd'hui dans le jardin du presbytère :

IMP·CAES·FL | VAL·CONSTANTI | VS·P·F·AVG·FL·VAL | SEVERVS·NOB | CAES·M·P· | XXX.

Imperator Caesar Flavius Valerius Constantius, pius, felix, Augustus, Flavius Valerius Severus, nobilissimus Caesar,

[*millia passuum*] XXX (3).

X. — ERÔME — Sur la face opposée du milliaire précédent :

DN·VALEntinianus | | Bono reipublicae | NATVS.

(1) Hauteur 1 m. 60 c., diamètre 0,40 c.; l'inversion IIIXX pour XXIII se rencontre sur les médailles de Gallien et de Carausius : le prénom *Gaius* pour *Caius* est fréquent sur les inscriptions, cette orthographe était conforme à la prononciation : les G et les C ont la branche terminale tombante ; Delacroix *stat. de la Drôme*, p. 419 et 622 ; Herzog n° 637 ; Allmer I p. 120, atlas n° 234-8 ; XXIII milles font 34,074 m. Le Pont de Bancel est à 34 kil. de Vienne, distance très-exacte ; l'inscription n'est pas antérieure à la fin de 236.

(2) Cette inscription a été mal reproduite par divers auteurs qui n'ont pas soupçonné qu'elle n'était pas entière, Chorier I p. 233, Reinesius 3, 78 ; de Boissieu p. 272 ; probablement mutilée du côté gauche ; savamment restituée par M. Allmer, I p. 38 et atlas n° 252 ; l'inscription était peut-être conforme à celle de Solaise et remonte à l'an 43 ; XXV milles équivalent à 37,037 m. ; il résulte de la note 1 de la page 9 que ce milliaire devait se trouver à 2 milles en amont de St-Vallier.

(3) Hauteur au bas du sol 0 m. 75 c. ; diamètre 0,40 c. ; l'inscription s'empale entre le 1^{er} mai 305, date de l'avènement de Constance, et le 25 juillet 306, date de sa mort ; XXX milles font 44,445 m. ; le milliaire n'était plus à sa place, il était sans doute à 2 milles en amont d'Erôme, ce qui résulte de la note 1 de la page 9.

*Dominus noster Valentinianus..... bono reipublicae natus.
[millia passuum]... (1).*

XI — MERCUROL (Drôme). — Colonne en granit du pays, découverte l'an V de la République « à trois milles au-dessous de Tain » (en réalité à 4 milles); placée sur le bord de la voie romaine, elle fut renversée par un éboulement de terrain; (la voie était et est encore plus élevée que le terrain qu'elle coupe), — actuellement dans le jardin de M. Jourdain, à Tain, où elle avait été transportée lors de la découverte :

IMP · CAES | LVC · DOM | AVRELIANO | P · FEL · INV |
AVG | PONT · MAX | GERM · MAX | GVTICO · MAX | CAR ·
MAX | PRO · V · INP | III · COS | P · P · | XXXVIII.

*Imperatori Caesari Lucio Domitio Aureliano pio, felici, invicto,
Augusto, pontifici maximo, Germanico maximo, Gutico maximo,
Carpico maximo, pro. v. inp. (?) [tribunicia potestate] III
consuli, patri patriae,*

[*Millia passuum*] XXXVIII (2)

XII. — VALENCE (*Valentia*) (Drôme). — Colonne cylindrique en pierre de Montceau, formant la partie supérieure du 2^e pilier de droite du chœur de la cathédrale de St-Apollinaire, décou-

(1) Il s'agit soit de Valentinien I^{er} (364 à 375), soit de Valentinien II (375 à 392), qui mourut à Vienne, victime de l'ambition du préfet du Prétoire le comte Arbogaste : Allmer *Bull. de la Soc. d'Arch. de la Drôme*, 1869, p. 157, et *inscr. de Vienne* t. I, p. 139, atlas n° 23-12, sur la double milliaire d'Erôme.

(2) Haut. 1 m. 70 c., diam. 0,35 c. La lecture des 10^e et 11^e lignes présente, par suite de la maladresse du graveur, une sérieuse difficulté; Orelli (2029) avait proposé: PRinceps iVventutis IMPerator III, etc...; Wilmanns (1039) suppose PRinceps iVveNtutis (tribunicia) Potestate III, etc... Aurélien n'a pas dû être prince de la jeunesse, bien qu'il porte ce titre sur une inscription (Orelli 1026). M. Allmer qui avait lu (tribunicia) PROtestate iV, IMPerator III, etc... renonce aujourd'hui à cette interprétation; les milliaires et les piédestaux d'Aurélien ne présentent jamais l'indication des acclamations impériales. La 11^e ligne signifie certainement « troisième puissance tribunicienne, premier consulat », l'expression *tribunicia potestas* a pu être omise au commencement de cette ligne, à moins qu'elle ne soit défigurée dans les lettres de la ligne précédente. On ne saurait songer à lire PROVidentissimo IMPeratori, car ces mots auraient été gravés sans abréviation, et en outre, ce titre n'est donné à Aurélien sur aucun monument à ma connaissance du moins. Il y a là un intéressant problème, je préfère en l'état m'abstenir et je suppose seulement que les abréviations t. p. (*tribunicia potestas*) ont été omises au commencement de la 11^e ligne. XXXVIII milles font 57,778 m., voir note 1 de la page 9. Le milliaire daterait ainsi de l'an 272: Schneider, *Mém. sur une colonne milliaire qu'on vient de découvrir près de Tain*. — Chalieu, *antiq. de la Drôme*, p. 67, Millin, *voyag.* 2, p. 69; Delacroix, *op. laud.*, p. 611, Herzog, n° 638, Allmer, 1, p. 124 et atlas n° 258, etc... Le milliaire a été à tort indiqué comme trouvé à Tain, voir Chalieu et Delacroix.

verte en octobre 1879, par suite de l'enlèvement d'une épaisse couche de badigeon qui la recouvrait depuis longtemps et aussitôt retaillée en partie :

IMP · CAESAR · L · DOMITIUS | AVRELIANVS · P · f ·
INVICTUS | AUG · P · M · GERMANIC · MAX | GOTHIC · MAX ·
CARPIC · MAX | PARTHIC · MAX · TRIB · POT... | COS... P · P · PROCOS ·
RESTITUTOR ET | PACATOR · ORBIS..... | RESTITVIT |
MILIA PASSUUM | III.

Imperator Caesar Lucius Domitius Aurelianus pius, felix, invictus, Augustus, pontifex maximus, Germanicus maximus, Gothicus maximus, Carpicus maximus, Parthicus maximus, tribunicia potestate (V vel VI), *consul* (II vel III), *pater patriae, proconsul, restitutor et pacator orbis....., restituit.....*

Millia passuum III (1).

XIII. — ETOILE (Drôme). — Colonne en pierre de Crussol, trouvée en 1754, au hameau de la Paillasse, en creusant un des fossés de la grande route de Lyon en Provence, à 400 toises environ en amont du hameau, elle était sur l'ancienne voie romaine, — aujourd'hui à la porte de la chapelle de la Paillasse :

IMP · CAES · T · AEL · HAD | ANT · AVG · PIO · P · P · M | TR ·
POT · X · COS · IIII | VI.

Imperatori Caesari Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto pio, patri patriae, pontifici maximo, tribunicia potestate decimum, consuli IV,

[*Millia passuum*] VI (2).

(1) *Descripti dans les déc. arch. faites en Dauphiné en 1879, p. 18 et s.* : mon interprétation a été admise par M. Allmer, *Rev. Epigr.*, n° 134, p. 118. — La date du milliaire est donnée approximativement par l'expression *pacator orbis* qui indique qu'il est postérieur au triomphe d'Aurélien, par suite de l'an 274 ou 275 et plus probablement de 274 ; III milles font 4,444 m., la symétrie exigerait une 4^e barre d'unité. Haut. 1 m. 87 c., diam. 0,40 c. Les distances partant de Valence sur le territoire de cette cité, on ne peut dire si le milliaire était en amont ou en aval de la ville.

(2) Haut. 2 m. 50 c., diam. 0,40 c. ; le milliaire remonte à l'an 147. — Signalé pour la première fois par l'ingénieur Paulmier de la Tour ; note et dessin joints à une lettre datée de Montélimar du 30 octobre 1766 (mss. de la Bibl. de Grenoble). *Encyclop. method.* (d'Alembert et Diderot), antiquités, p. 110 ; — Caylus, *rec. d'antiq.* III, p. 355 ; — Chaliou, p. 68 ; Delacroix, p. 504 ; Herzog, n° 645 — gravé par J. P. Magne après 1766. — M. Delacroix rapporte que le milliaire fut trouvé par M. Terrasse dans une de ses propriétés, au quartier de Bosse, et qu'un tronçon du 5^e mille a été découvert en 1814, à 25 m. au couchant de la route actuelle, près de la maison de Jacques Arlaud dit Perret, où on le voit encore. — Bien que le texte soit très-lisible. M. Herzog a voulu lire *tribunicia potestate VII, consuli IIII*, voir à ce sujet la note 1 de la page 20. VI milles font 8.889 m.

XIV. — SAULCE (Drôme). — Colonne avec une astragale à la partie supérieure existant en 1766 au quartier de *Bance*, l'ancienne *Batiana* ou *Bantianis* des Itinéraires, dessinée à cette époque par l'ingénieur Paulmier de Latour — aujourd'hui perdue :

IMP · CAE | FL · VAL | CONSTANTINO | P · F | AVG |
DIVI · CONSTANTI | AVG | PII · FILIO | *m. p...*

Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino pio, felici, Augusto, divi Constantii Augusti pii filio,

[*Millia passuum....*] (1).

XV. — MONTÉLIMAR (*Acunum*) (Drôme). — Colonne en pierre de Montceau, brisée par en bas, découverte en octobre 1766, dans l'enclos des Recollets ; elle servit de chasse-roue à l'un des côtés du portail au sud du jardin jusqu'en 1802, époque à laquelle elle fut transportée par ordre de M. Descorches, préfet de la Drôme, dans le jardin de la Préfecture, à Valence, où elle est encore :

IMP · CAES | L · DOMITIO | AVRELIANO | P · F · I · AVG ·
P · M | *g. m. g. M · P · M* | | *m. p....*

Imperatori Caesari Lucio Domitio Aureliano pio, felici, invicto, Augusto, pontifici maximo, [Germanico maximo, Gothico] maximo, Parthico maximo,....

[*Millia passuum....*] (2).

XVI. — RAC (Drôme). — Borne prismatique à base carrée en pierre de St-Paul, découverte il y a environ une quarantaine d'années, non loin de Montélimar dans la partie située entre Rocouls et Montchamp, près de l'emplacement de la voie romaine, — aujourd'hui dans la collection de M. Ludovic Vallentin, à Montélimar :

(1) Haut. 1 m. 80 c., diam., 0,38., d'après un dessin et une note de Paulmier de Latour joint à la lettre du 30 octobre 1766 (mss. de la Bibl. de Grenoble). Ce milliaire a été signalé en 1817, par le savant Faujas de St-Fond, qui nous apprend qu'il était entièrement illisible, Delacroix, *stat. de la Drôme*, 1^{re} édit. (1817), p. 103 ; Long, *op. laud.* : p. 20.

(2) Haut. 1 m. 76 c. diam. 0,35 c. Paulmier de Latour s'exprime ainsi au sujet du milliaire dans la lettre précitée du 30 octobre 1766 : « nous l'avons exhumé ces jours derniers, ces petits messieurs (*les Recollets*) ont opposé des raisons divines qui sont cause que vous n'en aurez point encore l'inscription, seulement l'on découvre qu'elle est du temps d'Aurélien ». Delacroix, p. 622 ; — De Coston, *hist. de Montélimar*, I, p. 20 ; — Lacroix, *l'arr. de Montélimar*, v^o Montélimar ; — Herzog, n^o 645, a seul reproduit à peu près exactement le texte : milliaire gravé par J. P. Migne, probablement en même temps que le milliaire de la Paillasse, c'est-à-dire peu après 1766 : gravure jointe à la lettre de Paulmier de Latour qui a été imprimée dans les *Mélang. hist. sur le Dauph. et principal. sur le dép. de l'Isère*, par Champollion-Figeac, (1805), premier cahier.

TI · CAeSAR | DIVI · AVGVST · F · | AVG · PontIFEX |
 M·Axi·mVS | TRIBun · | P·Ote·staTE | XXxIII · reFECIT | ET ·
 RestITVIT | m. p....

Tiberius Caesar, Divi Augusti filius, Augustus, Pontifex maximus, tribunicia potestate XXXIII, refecit et restituit,
 [Millia passuum.....] (1).

XVII. — GRANGES-GONTARDES (Drôme). — Tronçon de colonne en granit fin noir et blanc, transformé en borne itinéraire et retourné de bas en haut, trouvé à une époque ancienne, au Logis de Berre, la station de *Novemcraris* — d'après une note de Paulmier de Latour jointe à la lettre du 30 octobre 1766, — transporté à Grignan dans l'église de N.-D. de Beaulieu où il a longtemps servi de bénitier, — placé en 1810, à la destruction de la chapelle, comme borne sous la tour de l'Horloge communale, — et aujourd'hui se voit dans le domaine du Roset où M. Salomon l'a recueilli depuis 1876 :

IMP · CAES | FL · VAL | CONSTANTINO | P · F · AVG |
 m. aur. val | maximiani aug. | NEPOTI · DIVI | CONSTANTI
 AVG · PII | FILIO | m. p....

Imperatorii Caesaris Flavio Valerio Constantino pio, felici, Augusto, [Marci Aurelii Valerii Maximiani augusti] nepoti, divi Constantii Augusti pii filio,

[Millia passuum.....] (2).

(1) De Coston, I. p. 22, rapporte inexactement le texte d'après une mauvaise copie : l'inscription avait été recueillie en divers fragments qui sont restés longtemps dans le domaine du *Colombier* appartenant à M. le Juge de paix Mathieu : le monument depuis sa translation à Montélimar a été restauré aussi bien que possible ; il est daté de l'an 31 de notre ère ; haut. 1 m. 12 c., larg. 0,64 c., épais. 0,26 c. Quelques lettres sont plus ou moins incomplètes, ne pouvant les reproduire dans l'impression en leur état actuel de mutilation, je les donne toutes entières, mêmes celles qui ne sont représentées que par de très-petites parties d'elles-mêmes ; les lettres en italiques sont les seules qui ont disparu. — J'ajoute qu'au-dessous de la dernière ligne, j'ai cru reconnaître l'arrêt inférieur d'une barre de chiffre — *Descripti*.

(2) Paulmier de Latour qui fait connaître la provenance de ce milliaire alors déjà à Grignan, dans une note très-courte sur une petite feuille volante semble avoir puisé ce renseignement dans un mss. de Peiresc, dans les mss. connus de Peiresc, il n'est pas question de ce milliaire ; le milliaire est rapporté sans indication de provenance par Delacroix, p. 157 ; — Long, p. 179 ; — Fillet, *Bull. de la Soc. d'Arch. de la Drôme*, IV, p. 158-60 : — Allmer dans Lacroix, l'*arr. de Montélimar*, v° Grignan. — Haut. 1 m. 04 c., diam. 0,42 c. La date du milliaire s'emplace de 306 à 310. Maximien, convaincu d'avoir voulu attenter à la vie de son gendre, dût se donner la mort. et son nom disparut quelque temps des monuments publics, ce qui est indiqué par la régularité du martelage des 5^e et 6^e lignes. — Voir en effet Ed. Blanc, *épig. antig. du dép. des Alpes-Maritimes*, p. 132 et 147.

Tels sont les milliaires découverts à ce jour sur la voie d'Agrippa de *Lugdunum* à *Arelate* : ils se trouvent ainsi tous compris entre *Lugdunum* et *Senomago*, c'est-à-dire entre la première et la onzième station et sur un parcours de CXIII milles (165 kil. 927 m.). Je n'en connais aucun autre entre *Senomago* et *Arelate* sur un parcours de LV milles.

Toutefois M. Herzog a cru devoir ajouter à cette liste plusieurs autres milliaires au nom d'Antonin qui se trouvent dans l'Ardèche, dans le Gard et dans les Bouches-du-Rhône, par la seule raison que le texte ne concorderait très-exactement qu'avec le texte des milliaires de cet empereur découverts sur la voie d'Agrippa (1). Ces milliaires appartiennent d'après leur provenance respective qui est connue, et dont ne s'est point préoccupé le savant Allemand, à d'autres voies qu'à la voie de Lyon à Arles (2).

Je dois ajouter qu'il a été recueilli à Vienne trois milliaires que je n'ai pas rapportés parce que leur provenance exacte n'était

(1 et 2). L'opinion de M. Herzog ne saurait résister à un examen sérieux :

1° Les milliaires de Viviers (Ardèche) signalés par cet érudit (n° 639) comme appartenant à la voie d'Agrippa dans cet endroit très-éloigné du Rhône et par suite de Viviers, faisaient partie de la voie de la rive droite du Rhône dont il paraît ignorer l'existence, et sur laquelle ont été découverts d'autres milliaires d'Antonin avec la même date : Rouchier, *Hist. du Vivarais*, t. 1, p. 75, 100, 589; — Allmer, *Bull. de la Soc. d'Arch. de la Drôme*, 1871-2, p. 372 et 1878, p. 150;

2° Le milliaire de Nîmes attribué par M. Herzog (n° 643) à Montélimar par la seule raison que le chiffre XXXIII qui y est mentionné, était la distance mathématiquement exacte de *Valentia* à *Acunum* (ce qui est inexact, la distance mathématiquement exacte est de XXX milles, voir page 9 et note 2 *supra*). V. E. Desjardins, *op. laud.*, p. 47, col., 3. 6, v° *Acunum*. Ce milliaire appartient très-vraisemblablement à la voie qui d'Aps tendait à Nîmes par St-Denys et qui paraît avoir été créée par Antonin : les distances sont comptées d'Aps (*Alba Helvorum*) — et les milliaires d'Antonin qui y ont été découverts portent la même date que celui en question. Voir Allmer, *Rev. Epigr.*, n° 3, p. 45;

3° Le milliaire de Tarascon cité par le savant Allemand (n° 644) a été trouvé dans cette ville et n'a pas dû appartenir à la voie d'Agrippa qui ne passait pas à Tarascon, et qu'elle laissait à 5 k. sur la droite. Tarascon était située sur la voie de *Glanum* (St-Rémy) à *Ugernum* (Beaucaire) et qui franchissait le Rhône entre Tarascon et Beaucaire (4° Vase des *Aquae Apollinares*), c'est donc à cette dernière voie qu'il faut rapporter le milliaire en question. Je cite toutefois ce milliaire dans le cas où il aurait été apporté de St-Gabriel à Tarascon : IMP·CAES·T·AELIO | HADRIANO·ANTONINO | AVG·PIO·P·P·TRIB | POT...COS·IIII | m·p.... Sur la voie qui fait l'objet de cette étude ont été découverts 3 milliaires d'Antonin, deux avec *tribunicia potestate VII, consul IIII* (n° 4 et 5) et le 3° avec *tribunicia potestate X, consul IIII* (n° 13). M. Herzog pour mieux étayer son système a cru devoir modifier le texte parfaitement lisible de ce dernier milliaire et lire *tribunicia potestate VII, consul IIII*.

pas connue. Il est bien difficile, en effet, de savoir à quelle voie ils appartenaient, car Vienne était le centre de six voies, deux se dirigeaient vers les Alpes, deux vers Lyon, la cinquième sur Valence et la sixième vers l'Helvie par la rive droite du Rhône (1).

L'étude comparée des milliaires que je viens de rapporter permet de faire quelques constatations qui ne sont pas dépourvues d'intérêt. Les distances se comptaient à partir du chef-lieu de la cité dans le parcours de la voie sur le territoire de cette cité : ainsi par exemple, les milles partaient de Vienne, sur le territoire de cette cité, soit dans la direction de Lyon, soit dans la direction de Valence (2).

Les inscriptions des milliaires indiquent que Tibère, Claude, Antonin, Maximin, Aurélien, Constance, Constantin et Valentinien I^{er} ou II^e ont fait exécuter des travaux à la voie de Lyon à Arles(3); pour plusieurs d'entre eux des guerres en Bretagne, en Germanie ou dans la Gaule, peuvent expliquer les motifs de ces travaux. La période représentée par ces milliaires s'étend de

(1) L'un de ces milliaires, aujourd'hui perdu, se trouve reproduit dans un mss. de Delorme : il était très-mutilé. M. Allmer, qui a tenté la restitution avec succès, estime que le milliaire était de *C. Julius Verus Maximinus*. tom. I, p. 118 et atlas n° 33.

Les deux autres sont au musée de Vienne :

1^o *imp. caes. m. aur | commodo. antonino | aug. pio. sarmat. ger | MANICO · MAX · Tr | IB · POT · VI · COS · III | P · P · PROCOS | I —*, trouvé en 1864 sur la place Saint-Maurice; Allmer I, p. 75 et atlas n° 234-50. Ce milliaire était à I mille de Vienne (1,481 m.), mais dans quelle direction ?

2^o *IMP · CAES | FL · VAL | CONSTANTINO | P · F | AVG | DIVI CONSTANTINI | AVG | PII · FILIO | m. p. . . .*, — ce dernier milliaire a été découvert en novembre 1752 au bord du Rhône, au-dessous de la porte du pont, dans les fondations d'une maison en réparation joignant le port St-Ferréol du côté du midi, haut. 2 m. 66 c., diam. 0,49 c. — c'était un fut de colonne, Allmer, I, p. 149 et atlas n° 36.

(2) M. Aurès qui a fait dernièrement un travail sur les voies romaines a constaté que la partie de la voie *Domitia* du Rhône à Narbonne avait été faite d'abord aux frais de la Province et ensuite réparée aux frais des cités traversées. Le premier numérotage part de Narbonne jusqu'au Rhône, ensuite le numérotage, relatif aux réparations, part de Narbonne jusqu'à la limite qui séparait cette cité de celle de Nîmes et de là jusqu'au Rhône, part de Nîmes dans chaque direction. — Il a dû très-vraisemblablement en être de même pour la voie de Lyon à Arles, mais aucun des milliaires que j'ai rapportés, ne présente un numérotage unique de *Lugdunum* à *Arelate*, aucun n'appartient à la construction par Agrippa, de la voie en tout ou en partie aux frais de la Province Narbonnaise ou du fisc; partout il s'agit de réparations postérieures aux frais des cités traversées puisque le numérotage part du chef-lieu de la cité.

(3) On remarque sur les milliaires le nom de l'Empereur tantôt au nominatif tantôt au datif. Le nominatif indiquerait-il que le fisc est venu en aide aux cités pour les travaux ?

l'année 31 à l'année 392 de l'ère vulgaire. On voit que dans les Provinces du Sénat comme dans les provinces Impériales les travaux des routes s'exécutaient au nom des Empereurs.

Les ouvriers employés à ces travaux étaient dans chaque province sous les ordres d'un *praefectus fabrum* ingénieur chargé de la conduite des Travaux Publics; c'était généralement un ancien personnage municipal parvenu au faite des honneurs, *omnibus honoribus functus*. Nommé par le gouverneur de la province, le *praefectus fabrum* par le seul fait de sa promotion à cet emploi, acquérait, s'il ne l'avait pas déjà, le titre et le rang de chevalier romain. Cette fonction n'était probablement pas militaire, car on trouve ces ingénieurs dans les régions qui étaient dépourvues de troupes comme l'Italie et la Narbonnaise (1).

Au commencement de l'Empire, les bornes milliaires avaient une forme réglementaire, ainsi par exemple, celles d'Auguste étaient cylindriques, celles de Tibère prismatique à base carrée, etc...; elles se distinguaient en outre, entre elles, par les formules. Sous les Antonins, il s'établit beaucoup de négligence et d'arbitraire; dès le temps de Constantin, presque tous les milliaires sont des tronçons de colonne d'architecture pris à des édifices publics ou privés qui tombaient en ruine par suite de la misère générale: il est facile de le constater par l'astragale qui terminait à cette époque la partie supérieure ou inférieure des bornes itinéraires: on se contentait aussi souvent d'un simple tronçon auquel on faisait, au moyen d'une entaille circulaire profonde, une espèce de chapiteau barbare de forme de cône renversé.

Les inscriptions ont suivi également ces transformations et ces vicissitudes; correctes, exactes et bien gravées pendant la première partie de l'Empire, elles se font remarquer dès le III^e siècle par la difformité des lettres, par des maladresses d'exécution et par l'absence de style et d'orthographe.

(1) Les inscriptions de la Narbonnaise mentionnant des *praefecti fabrum* sont nombreuses. — La durée de leurs fonctions ne devaient pas excéder celles du gouverneur, 3 à 5 ans dans les provinces de l'Empereur, et 1 an dans celles du Sénat: elles pouvaient être continuées si le gouverneur l'était. On trouve à Vienne des *praefecti fabrum*, *bis*, *ter*, *quater* et même *quinquies*. — Le titre de *praefectus fabrum* figure dans les inscriptions toujours succédant ou mêlé à des honneurs municipaux et quelquefois avec l'indication ou le nom de la dignité du gouverneur (Orelli, Henzen, 732, 3669, 6940, 6956), il est parfois suivi du tribunat d'une légion ou de la préfecture d'une cohorte. Cette charge paraît avoir existé antérieurement à l'Empire (Cornel. Nep. *Attic.* 12; Patercul. 2, 76; Cicer. *pro Balbo* 28, *ad fam.* 3, 7 et...) Voir Borghesi, 5, p. 206, Allmer, 2 p. 235 et s.

La matière des bornes itinéraires de la voie d'Agrippa appartient en général aux roches du pays; à partir de Constantin, on rencontre parfois le marbre qui est quelquefois des plus beaux et des plus précieux; il s'agit alors de colonnes provenant d'édifices.

Tel est le résumé de mes recherches et de mes constatations sur la voie créée par Agrippa de Lyon à Arles, dans cette riche et pittoresque vallée du Rhône qui a joué un grand rôle dans l'histoire des migrations des peuples et des transactions commerciales. Cette voie dut avoir, à l'époque romaine, la même importance que de nos jours le chemin de fer.

Les écrivains de l'Empire nous ont transmis quelques renseignements historiques sur cette voie. Claude, débarqué à Marseille pour se rendre dans l'île de Bretagne, Fabius Valens, général de Vitellius racontant sur son passage la ville de Vienne, Constantin poursuivant son beau-père Maximien des bords du Rhin à la Méditerranée, Constance retournant de Lyon en Italie et laissant à Arles les traces de son passage, et tant d'autres ont foulé aux pieds la voie de Lyon au rivage Massaliote.

La route qui a succédé à la voie romaine a eu, elle aussi, son importance avant d'avoir été détrônée par le chemin de fer, et si nous l'interrogeons à son tour, elle pourrait nous raconter ses fastes, elle pourrait nous dire :

Les Rois, les Princes, les Prélats,
Et les marquis à grand fracas,
Et les belles ambitieuses,
Dont *elle* aurait compté les pas.

